

Réf: Dossier 424394

Avis de constitution

SOCIETE « PERFY TRAVEL »

Siège Abidjan Cocody Angré Pétro Ivoire à côté de
la microfinance BAOBAB ; Ilot : 332, lot : 4172, Lot 332,
Ilot 4172

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 18/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFY TRAVEL »

Objet : La société a pour objet en République de CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Agence de voyage,
- Assistance visa,
- Conseils immigrations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Pétro Ivoire à côté de la microfinance BAOBAB ; Ilot : 332, lot : 4172, Lot 332, Ilot 4172

Dirigeant(s) M KERE ELIEZER WENDPANGA YOHANE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07060 du 11/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41967/GTCA/RC/2025 du 11/07/2025

